



« Pognon de dingue » **p. 4 et 5**

Repoussé à la rentrée, le plan « pauvreté » du gouvernement pourrait une fois de plus mettre à mal modèle social français.

Casse de l'emploi **p. 7**

L'usine stéphanoise Essity fermera avant la fin de l'année. Au final, le groupe suédois aura détruit 190 emplois sur la commune.

Champion du monde ! **p. 18 et 19**

Tandis que les Bleus inscrivaient une seconde étoile sur leur maillot, un philosophe y déchiffrait une constellation philosophique.

Gare à l'Élan...

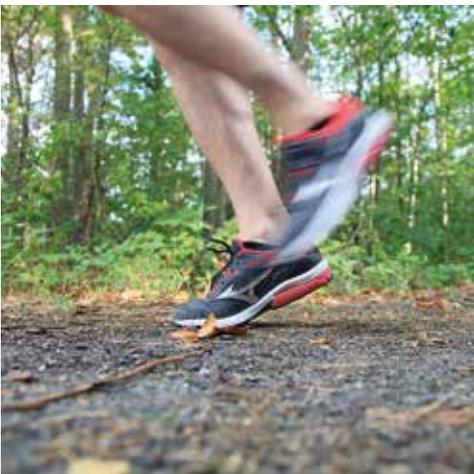
La loi Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite loi Élan, bien qu'assurant « libérer la construction et protéger les plus fragiles » fragilise le logement et la mixité sociale dans les quartiers populaires. **p. 10 à 13**



MARATHON DE SEINE-MARITIME 42,195 kilomètres à pied

Pour sa première édition, le Seine-marathon 76 promet aux amateurs de plaisir longue distance de découvrir un parcours qui mêlera à la fois les richesses du patrimoine et les attraits naturels de la métropole rouennaise. Une grande partie de la boucle de 42,195 kilomètres se déroule le long des bords de Seine jusqu'à Oissel avant de remonter vers l'avenue des Canadiens et le Zénith via la forêt domaniale du Rouvray. Le départ de la compétition est prévu à 9 h 15, dimanche 16 septembre, devant l'Hôtel de Département de Seine-Maritime, quai Jean-Moulin. Seules conditions à remplir pour s'engager dans cette aventure humaine et sportive : avoir au moins 20 ans... et s'être bien préparé en amont.

INFOS Plus de renseignements et inscriptions en ligne sur le site seinemarathon76.fr. Des tarifs de groupes sont prévus à partir de 15 coureurs sur l'ensemble des courses inscrites au programme : marathon, semi-marathon, 10, 5 kilomètres et parcours enfants.



HOMMAGE

« Unis dans la paix et l'espoir »

Jeudi 26 juillet, un hommage a été rendu au père Jacques Hamel, deux ans après son assassinat en l'église de Saint-Étienne-du-Rouvray. Après qu'une messe a été célébrée par Mgr Lebrun, archevêque de Rouen, une cérémonie républicaine pour la paix et la fraternité, en présence de Fabienne Buccio, préfète de région, et Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre de l'Intérieur, s'est tenue face à la stèle inaugurée un an plus tôt. Face à « l'intolérance, le fanatisme et la barbarie », le maire Joachim Moysé a pointé « l'exigence de paix et de respect de la vie » et l'importance de « poursuivre le travail éducatif notamment auprès des enfants pour comprendre le monde et espérer le changer, pour connaître l'autre et le respecter, pour bien vivre ensemble et s'en réjouir ».



PHOTO : E. B.

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS Le plein d'activités

Comme chaque année, la journée des associations est le rendez-vous incontournable destiné aux Stéphanois-es qui souhaitent faire le plein d'activités associatives et municipales. Pour cette édition 2018, ce moment de convivialité, d'animations et de découvertes se déroulera samedi 8 septembre au sein de la salle festive et à ses abords. Les clubs et les associations seront présents pour présenter au public la diversité de leurs activités sportives, culturelles et de loisirs et enregistrer les premières inscriptions.

INFOS Entrée libre de 10 à 18 heures. Salle festive et ses abords, rue des Coquelicots.



PHOTO: E.B.

LE RIVE GAUCHE Lever de rideau sur la saison

Raphaëlle Girard, la nouvelle directrice du Rive Gauche, invite les Stéphanois-es à la retrouver jeudi 6 et vendredi 7 septembre pour une présentation de la saison 2018-2019. Une occasion de découvrir le programme complet qui, une fois encore, fait la part belle à la danse mais aussi au théâtre, à la musique et au cirque avec le souci de s'adresser à tous les publics, y compris les plus jeunes. Pour mieux piquer la curiosité des spectateurs, des extraits vidéo seront projetés et quelques artistes viendront parler de leurs créations.

INFOS Présentation de la saison 2018-2019, jeudi 6 et vendredi 7 septembre à 19 heures au Rive Gauche, entrée libre. Abonnements à partir du 1^{er} septembre, le formulaire est en ligne sur saintetiennedurouvray.fr. Ouverture de la billetterie à partir du 11 septembre du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 sur place au guichet ou par téléphone au 02 32 91 94 94.



CONSERVATOIRE Chasse au trésor musicale

L'équipe pédagogique du conservatoire invite les enfants à se lancer dans une grande aventure sonore mercredi 5 septembre de 14 à 16 heures, à l'espace Georges-Déziré. À la clef, le plus beau des trésors : la découverte des instruments de musique au travers de défis amusants. Occasion idéale pour également se renseigner sur les activités artistiques proposées par le conservatoire de musique et de danse.

RENSEIGNEMENTS au 02 35 02 76 89.



À MON AVIS Nouveaux rythmes

L'heure de la rentrée a sonné. Pour un grand nombre d'entre vous, notamment les élèves de nos écoles et leurs parents, les changements seront significatifs. Les nouveaux rythmes scolaires tout comme le dédoublement des classes de CP sur une grande partie de nos écoles vont engendrer des habitudes nouvelles.

Pour faire face à ces modifications, la Ville et ses équipes se sont largement mobilisées cet été. De très nombreux chantiers ont été ouverts pour permettre un accueil optimal de nos enfants ainsi que des conditions de travail satisfaisantes pour les différents personnels de nos écoles. Dans le même sens, le mercredi représentera à nouveau un temps fort pour l'ensemble des acteurs municipaux et associatifs.

Aussi, je vous invite à découvrir la richesse de l'offre d'activités et de loisirs lors de la journée des associations le 8 septembre. Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée.

Joachim Moyse
Maire, conseiller régional



Directeur de la publication :

Jérôme Gosselin.

Directrice de l'information et de la

communication : Sandrine Gossent.

Réalisation : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Émilie Guérard.

Rédaction : Fabrice Chillet, Stéphane Nappes, Laurent Derouet. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert.

Photographes : Éric Bénard (E.B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.), Dronepress **Distribution :** Benjamin Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** IROPA 02 32 81 30 60.

« POGNON DE DINGUE »

Un plan pauvreté financé par... les plus pauvres



Emmanuel Macron prépare un plan « pauvreté », qui devrait être annoncé en cette rentrée pour une mise en place dès 2019. « Pas de nouvelles aides [...] mais un accompagnement réel vers l'activité », prévient le président de la République, laissant à nouveau entendre que les pauvres rechigneraient à travailler.

En juin, l'entourage d'Emmanuel Macron publiait une vidéo dans laquelle le président fustigeait la sécurité sociale dans l'une de ses missions, la lutte contre la pauvreté : « On met trop de pognon, on déresponsabilise et on est dans le curatif. [...] On met un pognon de dingue dans les minima sociaux et les gens sont quand même pauvres. » Après le transfert d'une partie de son financement vers la CSG (*Le Stéphanois* n°239), c'est une fois de plus la sécurité sociale héritée du Conseil national de la résistance (CNR) qui se trouve dans le viseur du président. Le fait n'est pas nouveau. Déjà, alors qu'il n'était que candidat à l'Élysée, ce dernier avait déclaré le 11 octobre 2016 que ce modèle était « épuisé ». Élu président, il revenait à la charge, à Versailles, le 3 juillet 2017, affirmant que « protéger les plus faibles, ce n'est pas les

transformer en mineurs incapables [...] en assistés permanents de l'État ». « Assistés », « mineurs incapables », « déresponsabilisés », gaspilleurs d'argent public, telle est la vision présidentielle des pauvres.

La faute aux pauvres...

Las, pourrait-on dire, ce ne sont que des mots sortis de leur contexte ! Peut-être pas. Il y a deux mois, la majorité présidentielle était interpellée en train d'essayer de remplacer les mots « sécurité sociale » de la Constitution par ceux, moins contraignants pour le gouvernement, de « protection sociale ». Devant le tollé provoqué par le procédé, la majorité avait invoqué le « malentendu » et retiré son amendement.

Quoi qu'il en soit, le « la » était donné : le « plan pauvreté » d'Emmanuel Macron aura bien pour objectif de « responsabiliser »

les pauvres, alléguant ainsi par la loi que ni le chômage de masse, ni l'accroissement inouï des inégalités en sont les principaux facteurs.

« Un homme comme Thomas Malthus considérait au début du XIX^e siècle qu'il ne fallait pas aider les pauvres car cela leur enlèverait l'envie de s'en sortir, explique l'économiste Henri Sterdyniak*. Lorsqu'il veut "responsabiliser" les pauvres, Emmanuel Macron ne fait que reprendre cette vieille idée. »

Teinté d'idéologie malthusienne, le plan pourrait en outre relever d'une stratégie des plus... terre à terre.

« Double peine »

« Macron s'est donné pour objectif de baisser les dépenses publiques de 30 milliards d'euros et, comme les prestations sociales représentent une part importante des dépenses,

QUAND IL A SU
QU'ON GAGNAIT
TOUT CE POGNON,
ÇA L'A RENDU
DINGUE!



il s'attaque à elles, reprend l'économiste. Il ne faut pas oublier que M. Macron vient du ministère de l'Économie. Et à Bercy l'idée traîne dans les couloirs que les collectivités territoriales et la sécurité sociale gaspillent l'argent public, qu'elles coûtent un « pognon de dingue ». » En toute logique macronienne, ces deux dépendantes devront donc donner à l'État ce « pognon de dingue » qu'elles seraient incapables de gérer correctement. Une logique actée par la Cour des comptes dans son rapport 2018, qui y assure que le gouvernement a fait le « pari d'excédents importants des administrations publiques locales et de la sécurité sociale » grâce auxquels il pourrait « compenser le déficit persistant de l'État ».

« Les plus fragiles sont ainsi victimes d'une double peine, dénonce le maire, Joachim Moysse. Les collectivités dont les dotations

d'État baissent peuvent de moins en moins jouer leur rôle d'amortisseur social face à un État qui laisse de plus en plus tomber les pauvres! ». Et « en même temps », les 500 plus grandes fortunes de France possèdent autant d'argent (650 Md€) que la Sécu et les collectivités locales réunies... ■

* Henri Sterdyniak est économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), créateur et signataire du Manifeste d'économistes atterrés.

Comment se faire un « pognon de dingue » (grâce aux pauvres) en trois leçons :

Le non-recours...

En France, selon les chiffres établis par l'Observatoire des non-recours aux droits et aux services (Odenore), 13 milliards d'euros (Md€) par an ne sont pas réclamés par les personnes les plus pauvres alors qu'elles y ont droit. En comparaison, la fraude aux prestations sociales ne représente « que » 4 Md€. Le non-recours est donc trois fois plus préjudiciable aux pauvres que la fraude. C'est dingue, non ?

La garde d'enfant...

Le journal *L'Humanité* révélait le 9 juillet dernier que le président Macron comptait financer une partie de son « plan pauvreté » en augmentant de 2 % par an, pendant cinq ans, le reste à charge des familles (RAC) sur la garde de leurs enfants. Selon une note interne de la direction des politiques familiales et sociales que s'est procurée le journal, on apprend que pour une famille monoparentale au Smic (1149 € par mois), ce RAC la ferait « raquer » 2 € supplémentaires par mois la première année, puis 10 € quatre ans plus tard, soit 120 € à l'année pour une place en crèche... Au total, une économie de 115 millions d'euros sur le dos des familles. C'est dingue, non ?

Et encore les APL !

Après avoir baissé à l'automne 2017 les aides personnalisées au logement (APL) de 5 euros par mois pour les 6,5 millions de ménages bénéficiaires, Emmanuel Macron et son gouvernement ont décidé de remettre le couvert en ne les revalorisant pas cette année. Compte tenu de l'inflation, cette non-revalorisation des APL représente en moyenne 4,20 € en moins par mois et par ménage. Si la première baisse de 5 € avait été décidée par le gouvernement Valls afin d'économiser 32,5 M€, la seconde est bien quant à elle à mettre au crédit d'Emmanuel Macron. Soit une économie de 800 M€ en 2018 et 2019 et de 1,5 Md€ à partir de 2020 ! C'est dingue, non ?

Actualités

MUTUALITÉ FRANÇAISE « Clarifier la situation »



PHOTO: L. S.

La pharmacie mutualiste de l'avenue des Canadiens « *pourrait fermer définitivement ses portes début 2019* », c'est ce que redoute Julien Delahaye, le pharmacien de l'officine stéphanaise. Frappée par un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) signé cet été par les syndicats CFTD et FO, la Mutualité française de Normandie pourrait également fermer ses pharmacies du Havre, de Cherbourg et d'Oissel (lire notre article du 22/06 sur saintetiennedurovray.fr).

De nombreux salariés craignent que la mauvaise santé financière du groupe ait été provoquée par les primes versées aux cadres dirigeants après la fusion des entités départementales normandes en une seule entité régionale. Afin de lever ces doutes, ces salariés ont (en vain) demandé un audit de l'entreprise. S'associant « au souhait d'une clarification de la situation », le maire Joachim Moysse a adressé le 6 juillet un courrier à Arthur Havis, directeur général du groupe normand, dans lequel il l'interpelle « quant aux justifications financières d'une telle décision ».

Il reste néanmoins difficile de voir clair dans ce dossier. Ni la direction, ni les syndicats signataires du PSE n'ayant donné suite à nos nombreuses sollicitations.

La pharmacie de l'avenue des Canadiens reçoit entre 100 et 150 patients par jour et compte 4,5 postes équivalents temps plein.



Réparés et rénovés, les terrains synthétiques du stade Célestin-Dubois seront à disposition des joueurs et des équipes d'encadrement pour la rentrée de septembre.

TRAVAUX

Football tout terrain

Les amoureux du ballon rond fouleront à nouveau en septembre les fibres synthétiques des terrains du stade Célestin-Dubois, fraîchement rénovés.

DURANT LA MI-TEMPS QUE CONSTITUE LA PAUSE ESTIVALE, LES TERRAINS SYNTHÉTIQUES DU STADE CÉLESTIN-DUBOIS ONT ÉTÉ INVESTIS PAR DES ÉQUIPES DONT L'OBJECTIF PRIORITAIRE N'ÉTAIT PAS DE METTRE UN BALLON AU FOND DES BUTS. Leur mission était en revanche de réhabiliter le petit et le grand terrain afin de les mettre à disposition des joueurs de l'ASMCB (Association sportive Madrillet-Château blanc) dès la rentrée.

Il faut se souvenir que le 20 janvier 2018, la direction du club et les services de la Ville découvraient un affaissement sur le nouveau terrain synthétique du stade Célestin-Dubois, suite à un épisode pluvieux particulièrement intense. Après des investigations plus précises menées en lien notamment avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), tout risque de marnière ou d'effondrement karstique en profondeur a pu être évacué. Une fois cette garantie établie, les travaux

ont débuté cet été pour une remise en état complète avec la pose d'une couche amortissante, de la pelouse synthétique et des granulats.

Dans le même temps, dès le mois de juillet, la Ville a engagé des travaux de rénovation du petit terrain synthétique, près du périphérique Saint-Just. Là encore, les joueurs et les équipes d'encadrement profitent de ces infrastructures dès la reprise de cette saison et pour les premiers entraînements de la fin août. « Ces

équipements réhabilités et rénovés sont maintenant à disposition du public. C'est un engagement important de la Ville et qui est à la mesure des résultats et de l'activité de l'ASMCB. Il revient aujourd'hui à chacun de faire en sorte que ces infrastructures soient préservées en l'état afin qu'elles puissent profiter au plus grand nombre parce que le sport est aussi une école de civisme », insiste Maryvonne Collin, directrice du service des sports de la Ville. ■

On refait le match

Chronique d'une destruction

L'usine stéphanaise de papier toilette du groupe Essity fermera ses portes avant la fin de l'année. Dernier épisode d'une histoire où les intérêts financiers ont encore primé sur l'emploi.



◀ L'usine Essity de papier-toilette fermera avant la fin de l'année. Le groupe suédois prévoit de démanteler les machines...

PHOTO : L.S.

Les salariés le craignaient depuis le rachat en 2012 de leur usine par le groupe suédois, alors nommé SCA (Svenska Cellulosa Aktiebolaget). Quatre ans plus tard, leurs craintes se concrétisaient. En 2016, un premier Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) réduisait les effectifs de l'usine de moitié, supprimant 130 emplois dont une partie était reprise par l'entreprise vosgienne Le Nappage (*Le Stéphanois* n° 218 et 222). La même année, le groupe suédois se scindait, plaçant son activité hygiène sous la bannière Essity en vue de son introduction à la bourse de Stockholm. Le nom SCA demeurant quant à lui attaché au premier propriétaire forestier privé d'Europe.

« L'objectif de l'entreprise est de créer de la valeur pour les actionnaires » affichent alors les rapports financiers du groupe... quitte à faucher quelque 2 500 emplois en France depuis 1994, de source syndicale,

dont 190 à Saint-Étienne-du-Rouvray en deux ans. Un document syndical interne pointe l'obsession boursière comme seule responsable de la fermeture du site stéphanois : « La stratégie du groupe Essity est de plus en plus structurée par sa politique financière et boursière [...] afin que les investisseurs obtiennent un rendement boursier équivalent aux "pairs" qui sont en partie constitués d'acteurs de l'industrie cosmétique et du luxe auxquels le groupe Essity se compare. » Le papier toilette, pour être un produit utile, n'est pourtant pas un produit de luxe.

Investir... dans la destruction d'emplois

« Depuis 2012 [date du rachat de l'usine par SCA, N.D.L.R.], on savait qu'il allait nous arriver un truc sur la tête, explique Pascal Vigreux, délégué CGT, il n'y avait pas d'investissements. » Bien que le syndicaliste

reconnaisse que l'actuel PSE est peut-être le « meilleur du secteur » au regard des primes qui seront versées aux personnels licenciés, ce dernier ne cache pas son amertume : « On nous a fait croire après le PSE de 2016 que si on atteignait les objectifs, on serait tirés d'affaire. Tous les salariés ont fait des efforts et là, c'est le coup de massue. » L'intersyndicale ne croit d'ailleurs pas au motif économique invoqué par le groupe. « S'ils ferment l'usine avant la fin de l'année, c'est parce qu'ils n'auraient pas pu invoquer le motif économique en 2019, on est le site français qui a fait le plus d'économies en 2017, tous nos indicateurs sont au vert. Le motif économique, c'est eux qui l'ont créé en diminuant nos tonnages et en nous retirant nos produits avec la plus forte valeur ajoutée. » Comble de l'ironie, le groupe annonce que le « coût de la restructuration » du site stéphanois sera de 47 millions d'euros. Jamais le groupe n'avait investi autant dans l'usine... ■

COPROPRIÉTÉ
ROBESPIERRE



PHOTO : DRONEREPRESS

Une première victoire

Le 28 mai dernier, le maire Joachim Moise adressait un courrier au président de la République en l'interpellant sur la situation critique vécue par la copropriété Robespierre « prise dans la spirale de l'endettement ». Quelques jours plus tôt, Emmanuel Macron avait exprimé son souhait que « chacun retrouve sa dignité » dans les quartiers populaires. Il annonçait qu'une dizaine d'opérations d'intérêt national seraient distinguées par le gouvernement afin « d'accélérer le travail de requalification ».

Le 11 juillet 2018, la Ville recevait un courrier signé par Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, qui indiquait que le quartier du Château blanc avait été identifié parmi les sites constituant « une priorité majeure ». Jacques Mézard, à la fin de son courrier, précisait que les services de l'État étaient mobilisés pour apporter leur expertise à la Ville afin de déterminer les modalités d'intervention dans les plus brefs délais. Reconnaisant, le maire Joachim Moise a réagi à cette annonce: « *Indépendamment de ma déception par rapport aux ambitions du plan annoncé par Emmanuel Macron à l'échelle nationale en faveur des quartiers en politique de la ville, je suis très satisfait que Jacques Mézard ait reconnu la très grande fragilité du quartier du Château blanc et particulièrement de ses copropriétés. Le travail que nous allons pouvoir amorcer viendra compléter les premiers engagements pris en faveur du centre Renan-Madrillet en termes de réalisations sur les commerces, les espaces et les équipements publics et l'habitat.* ».

De toutes les couleurs

Pour sa rentrée, le centre socioculturel Georges-Brassens invite tous les habitants du quartier et l'ensemble des Stéphanois-es à se retrouver samedi 22 septembre pour une nouvelle édition de Septembre ensemble.



La Confédération syndicale des familles sera à nouveau présente pour cette édition 2018 avec un stand maquillage.

PHOTO : ERIC BÉNARD

« **LE PROGRAMME DE CETTE FÊTE DE RENTRÉE A ÉTÉ ÉLABORÉ ET MIS EN PLACE AVEC UN GROUPE DE TRAVAIL COMPOSÉ D'HABITANTS DU QUARTIER QUI SONT AUSSI DES USAGERS DU CENTRE SOCIOCULTUREL** », explique d'emblée Gilles Morin, directeur du centre socioculturel Georges-Brassens. Autrement dit, ce rendez-vous ne tombe pas du ciel mais répond à la fois à un besoin et à une volonté

pour les habitants de se retrouver et de promouvoir leur quartier. En 2017 déjà, plus de 400 personnes s'étaient donné rendez-vous autour d'un thème idéal pour faire le lien entre la fin des vacances et les premiers jours de la rentrée: « la plage ». « *C'est un moment important de convivialité qui doit permettre aux Stéphanois de se retrouver, toutes générations confondues* », insiste Gilles Morin. Pour cette édition 2018, le thème retenu est celui de la fête des couleurs.

Au premier rang des participants, avec les services de la Ville, de nombreuses associations ont répondu présent pour animer des ateliers et présenter leurs activités tout au long de l'année. Parmi les nouveaux venus,

les clubs stéphanois de boxe et de full-contact de la ville initieront les plus téméraires tandis qu'un graffeur encadrera les apprentis artistes afin de réaliser une fresque. Au programme également, le Club gymnique stéphanois reviendra pour un atelier baby-gym et l'association Just kiff dancing, fidèle à son credo d'éducation populaire, fera passer les bons messages de prévention auprès des jeunes.

Palette d'activités

Le centre socioculturel Georges-Brassens en profitera pour présenter une partie de ses ateliers avec de l'art floral, de la cuisine, du cirque et un jeu de piste avec une boîte à selfies. Un podium musical permettra enfin aux talents locaux, plus ou moins confirmés, de faire valoir leur virtuosité dans tous les genres musicaux. Au total, ce sont pas moins de vingt-six stands qui seront répartis à l'intersection des rues Paul-Langevin et de du Docteur-Semmelweis avec aussi des jeux gonflables et des activités pour les tout-petits.

INFOS Septembre ensemble, samedi 22 septembre de 13 à 18 heures, à l'intersection des rues Paul-Langevin et du Docteur-Semmelweis.

Loin des galères

Les bailleurs sociaux ne font pas que du logement social. Ils participent aussi à l'insertion des jeunes, comme en témoigne le Foyer stéphanois. Mais pour combien de temps encore ?

Il y a toujours quelque chose à faire : donner un coup de peinture, remplacer des meubles, réparer une porte. Et quand on loge plus de 4 300 familles réparties sur trente-trois communes (avec Saint-Étienne-du-Rouvray pour vaisseau amiral), la tentation serait grande de déléguer ces menues tâches à des sociétés privées. Mais ce n'est pas le choix du Foyer stéphanois. Mohamed, Jimmy et Waren sont quelques-uns des jeunes qui, chaque année, effectuent près de 10 000 heures de travaux d'insertion sous la bannière de l'Association de redynamisation collective horizon emploi, une « Arche » sautée par Isabelle Lagache, responsable cadre de vie et développement social au Foyer stéphanois.

Comme une cinquantaine de jeunes avant eux depuis 2000, en voguant d'une tâche à l'autre, ces jeunes Stéphanois sont avant tout en train de retrouver le cap d'une situation un peu plus stable. « L'école, ce n'était pas trop mon truc, confie Mohamed Saffir. J'ai abandonné en terminale, puis j'ai travaillé comme livreur chez Fedex avant de passer par l'Abbei [entreprise d'insertion stéphanoise, N.D.L.R.]. Ça a été un peu la galère pour moi jusqu'à ce que la Mission locale m'oriente vers le Foyer stéphanois. » Peu ou prou le même parcours pour ses collègues Jimmy Liszaj et Waren Khamar : goût modéré pour l'école, petits boulots et horizon bouché. « Ici c'est mieux, on touche à tout, il n'y a pas de routine, disent-ils, et puis on forme une bonne équipe, on vient bosser avec plaisir. »

Beaucoup des jeunes embarqués sur l'Arche sont aujourd'hui en emploi. « Les jeunes



nous connaissent, ajoute la présidente. Ça donne des relations apaisées avec les locataires. » Quartiers apaisés et pieds à l'étrier pour des jeunes fâchés avec le système scolaire, ces travaux d'insertion dépassent largement le cadre du « petit boulot ».

Torpilles en vue

Les récentes « réformes » du gouvernement risquent toutefois de torpiller ces efforts. Mohamed, Jimmy et Waren pourraient en effet être les derniers à bénéficier des contrats aidés qui permettent à ces chantiers d'insertion d'exister. « Ils sont passés entre les mailles du filet, juste avant la suppression des contrats aidés, s'inquiète

Isabelle Lagache. C'est la première fois qu'on ne sait pas de quoi demain sera fait. » Après la loi de finances qui leur impose de compenser la baisse des APL (Le Stéphanois n° 240) et la loi Élan (lire notre dossier p. 10 à 13), les HLM pourraient voir leurs moyens d'action se réduire dans le champ social... un comble pour des bailleurs sociaux.

▲ Mohamed, Jimmy et Waren (à droite) stabilisent leur situation professionnelle grâce aux chantiers d'insertion de l'Arche, l'association créée en 1993.

PHOTO : LS.



RYTHMES SCOLAIRES

Bientôt dans les cartables

Un document de huit pages détaillant les priorités éducatives municipales et les nouveaux rythmes scolaires sera remis à la rentrée aux 2 080 élèves de cours élémentaires et aux 1 460 élèves de maternelles. Cette organisation comprenant désormais

quatre jours d'école par semaine et libérant le mercredi matin a été validée par la directrice académique de l'Éducation nationale et correspond à l'avis majoritaire exprimé par les parents d'élèves et les équipes enseignantes.



Entreprise de démolition sociale

Avec son projet de loi Élan, le gouvernement s'engage en faveur de la déconstruction du logement social en France. Il ajoute ainsi une pierre à l'édifice abritant les mécanismes de la dérégulation et de la libéralisation.



◀ Le projet de loi Élan met en péril l'ensemble de la politique du logement en France. Elle prévoit aussi bien la quasi-suppression des normes handicap que la remise en cause de l'encadrement des loyers et le durcissement des procédures à l'égard des locataires les plus modestes.

PHOTO : DRONEPRESS



PHOTO : L. S.

« **C**onstruire plus, mieux et moins cher », l'ambition portée par la loi Élan pourrait paraître louable si elle ne s'appuyait pas en amont sur une casse sociale et une asphyxie financière des bailleurs sociaux. Dans le cadre de cette stratégie, le premier coup de bélier a été porté en juillet 2017 avec une baisse de 5 € des APL (aides personnalisées au logement). À cette époque, le gouvernement s'était défaussé en plaidant que cette baisse avait été votée par la majorité précédente. Mais, en 2018, il n'a pas hésité à porter un deuxième coup de bélier contre les protections qui défendent les plus fragiles. Dans la loi de finances, l'exécutif a décidé que les aides au logement ne seraient plus revalorisées sur la base de l'inflation sur les douze derniers mois de l'année, hors tabac et loyers. Pour les bénéficiaires, le manque à gagner sera en

moyenne de 4,20 euros chaque mois. Et l'assaut ne s'arrête pas là. Depuis le 30 juin dernier, une nouvelle réduction à hauteur de 30 euros des APL par foyer et par mois en logement social est effective. Sans concertation avec le mouvement HLM, le gouvernement demande aux bailleurs sociaux de compenser cette réduction par une diminution équivalente du loyer. Concrètement, l'État va ainsi économiser 800 millions d'euros d'APL en 2018 et en 2019 et 1,5 milliard d'euros à partir de 2020. Une économie aux frais des bailleurs sociaux et aux dépens de leurs investissements futurs pour des constructions et/ou des réhabilitations.

La casse du logement social

L'ultime coup de boutoir devrait venir du projet de loi Élan qui porte atteinte au droit immobilier et ouvre grand la porte à une politique libérale du logement. Attention de ne pas s'y laisser prendre, les aménagements de façade de ce projet de loi sont en trompe-l'œil ! Ainsi, derrière l'engagement qui prévoit de réorganiser le secteur HLM pour le rendre « plus efficace dans le respect des territoires », il faut savoir identifier des mesures qui fragilisent un modèle déjà en difficulté. En effet, le gouvernement souhaite avant tout simplifier la circulation des capitaux au profit des spéculateurs du privé. Concrètement, il s'agit pour les bailleurs sociaux, pris à la gorge, de liquider leurs logements en passant de 8 000 à 40 000 logements vendus chaque année. « Mais ce n'est pas si simple : ce n'est pas parce qu'un logement est proposé à la vente

qu'il sera vendu », explique l'Union sociale de l'habitat de Normandie. « *Le bon sens sera de vendre des logements individuels et non du collectif, pour éviter de voir surgir de nouvelles copropriétés dégradées sur le moyen terme. Dans tous les cas, le chiffre de 40 000 ventes chaque année ne semble pas tenable* », explique Franck Ernst, directeur général du Foyer stéphanois.

Adossée à cette vente forcée, la remise en cause de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) fait aussi partie du projet porté par le gouvernement. Dans ce cadre nouveau, les logements vendus seraient comptés pendant dix ans comme des HLM même s'ils se retrouvent sur le marché de la vente ou de la location. Inutile alors de se presser pour en construire de nouveaux ! Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale de l'habitat, ne compte pas s'en tenir là : « *Concernant la loi SRU, nous sommes opposés à sa remise en cause ou à tout amoindrissement dans la mesure où elle répond à un objectif plus que jamais essentiel de mixité sociale et de lutte contre la ségrégation territoriale.* »

Loin des yeux

Un autre volet de la loi Élan prévoit une concentration des bailleurs sociaux en misant sur des économies d'échelle. Le risque est de voir disparaître les petites structures, proches des réalités du terrain, au profit de grands groupes hors sol. « *Attention à ne pas sacrifier le lien particulier que beaucoup d'organismes ont avec les besoins de chaque territoire, ce qui est aujourd'hui une force du système actuel. La démarche de*

Dossier

regroupement ne doit pas être contrainte. Elle ne peut répondre uniquement à une logique économique de diminution des coûts de gestion dont on sait qu'ils ne sont pas forcément plus faibles dans les grandes structures. » Asphyxiés et fragilisés, les bailleurs sociaux ne vont pas tarder à se retrouver face à un choix difficile. Soit dépenser moins pour compenser une baisse des recettes, soit générer de nouvelles recettes pour maintenir un plan de charge identique. Le Foyer stéphanois a entamé cette réflexion dès 2016 pour engager un partenariat avec le groupe Arcade qui gère près de 160 000 logements en France. « *Arcade n'a pas la volonté d'être centralisateur, il souhaite que les instances de décision restent locales. Il est possible d'évoluer sans*

perdre son âme. » Tous les partenaires ne seront peut-être pas aussi vertueux...

La loi du marché

« *Pour Macron, le logement n'est pas une priorité, c'est un produit, une marchandise. Nous, on dit "Non", on demande le respect des droits des locataires* », lance Jean Vallée, président de l'amicale des locataires de la tour Vikings 2. Une revendication relayée par Jean-Louis Dumont : « *L'argent du logement social doit rester dans le logement social. Un organisme HLM ne verse pas de dividende à un actionnaire, et réinvestit ses "bénéfices". C'est un système vertueux que plusieurs pays nous envient. Attention à ne pas casser ce qui fonctionne.* » ■

Les quartiers, derniers îlots du « faire société »

Les quartiers populaires restent, malgré les difficultés économiques qui les frappent davantage que les autres, des espaces sociaux où « faire cité » signifie encore quelque chose.

Le regard du sociologue est quelque peu tranché. Pour lui et ses collègues, notre société se serait « rétractée et fragmentée de manière violente et assez forte », chaque groupe se repliant désormais sur lui-même, fuyant les autres *via* des stratégies d'évitement liées à la mobilité géographique, au choix des écoles et des lieux de socialisation. « *Cela fait longtemps que les sociologues disent qu'il n'y a plus de société*, enchérit le sociologue Didier Lapeyronnie (lire interview ci-contre). *Depuis les années 1980, en fait. Mais on n'avait pas encore mesuré ce que cela signifiait. Aujourd'hui, on le sait : on n'a*

plus le sentiment de vivre dans une société dotée d'une unité naturelle. Le projet de faire société apparut à la fin du XVIII^e siècle a disparu en même temps que le monde industriel et le plein-emploi. »

Mais dans cet archipel de groupes s'ignorant les uns les autres, quelques îlots demeurent ouverts aux possibles du « faire société » et du « vivre ensemble ». Ce sont les quartiers populaires : « *Dans les quartiers, il y a une vie sociale intense, c'est vrai, acquiesce le sociologue, mais cela n'est*

pas en contradiction avec un monde où il y a de moins en moins de liens entre les classes sociales. »

« Une vraie fierté à vivre ici »

Si les habitants des quartiers populaires situés en géographie prioritaire (politique de la ville) ont, bien plus que les habitants des autres quartiers, le « *sentiment de vivre dans un territoire en grande difficulté* », constate une récente étude* du Centre de recherche pour

l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), beaucoup de ces derniers ne les quitteraient pour rien au monde, à l'image





« Je préfère vivre à un endroit où je me sens bien et faire un peu de route », explique Alissia, étudiante éducatrice à Canteleu.

PHOTO : L. S.

de ces locataires qui viennent d'emménager dans les nouveaux immeubles du quartier Saint-Yon, gérés par le bailleur social Le Foyer stéphanois : « On a changé de quartier mais on reste à Saint-Étienne-du-Rouvray ! » affirment d'emblée Patrice et Auréliane, nouveaux locataires. Même volonté de rester sur le territoire stéphanois pour Odile : « On reste à Saint-Étienne-du-Rouvray parce qu'on y est nés. Nos enfants et petits-enfants vivent ici. On a une vraie fierté à vivre ici ! Et on participe à la vie de notre ville via les associations et les événements festifs. » La sœur d'Odile, Thérèse, venue lui donner un coup de main, vit quant à elle à l'orée de la Houssière (« C'est la petite campagne en ville », dit-elle), et même si elle y déplore quelques actes d'incivilité, elle non plus ne quitterait la ville pour rien au monde. « On reste, ajoute-t-elle, parce qu'on a toujours l'espoir que les choses vont s'arranger ! »

Équité territoriale menacée

Il y a les Stéphanois « qui restent » et il y a ceux « qui reviennent ». C'est le cas de Marc et de sa compagne Alissia (photo), également en train d'emménager à Saint-Yon : « C'est ma femme qui a voulu qu'on s'installe sur la commune, toute sa famille est ici, explique le néo-Stéphanois. Avant

on habitait à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Il y a les pro-rive gauche et les pro-rive droite et moi... je suis Breton ! Plus sérieusement, je connaissais la réputation de la ville mais ma femme étant stéphanoise, cela a joué en sa faveur. C'est une ville qui a des atouts, elle est bien desservie, on y trouve des commerces de proximité... ».

Attractifs malgré les difficultés, et riches d'une vie sociale un peu plus intense qu'ailleurs, les quartiers populaires pourraient toutefois faire encore face à une nouvelle épreuve. Après l'offensive de la « métropolisation » dont le même rapport du Credoc pointe les effets qui heurtent « le principe d'équité territoriale au sein de la nation » (« L'égalité des citoyens au sein du pays considéré comme l'unité de référence impose différents principes allant dans un sens relativement inverse à celui de la métropolisation : une forme de solidarité entre les territoires au sein de la nation, une continuité de service sur tout le territoire, principes qui font référence à la dimension spatiale de la justice sociale », ajoute le rapport), les habitants des quartiers populaires devront maintenant faire face aux effets surajoutés de la loi Élan (article précédent). ■

* « Les Français et leurs territoires : vécus et attentes vis-à-vis des pouvoirs publics », Credoc, novembre 2017.

INTERVIEW

« Intégrer politiquement les gens avant de les intégrer socialement »

Didier Lapeyronnie est professeur de sociologie à la Sorbonne, spécialiste des banlieues. Il est notamment l'auteur, avec Michel Kokoreff, de *Refaire la cité* (Le Seuil, 2013).

Les quartiers populaires font-ils encore cité avec le reste de la société ?

C'est vrai que les quartiers populaires constituent encore un monde où les relations sociales sont intenses. Mais c'est aussi un monde où l'on a le sentiment de ne pas vivre une « vraie vie », de ne pas être un membre à part entière de la société. C'est un monde où l'on survit, parfois coupé du reste de la société. On peut y avoir le sentiment de ne plus vivre dans le même pays, de vivre en bas, à côté de la société. Et ceux qui s'en sortent partent du quartier. N'y restent alors que les gens qui y ont de fortes attaches familiales et dont la famille reste la ressource essentielle.

Que faudrait-il faire pour enrayer cette coupure sociale ?

Le problème de la pauvreté n'est pas que strictement social, sinon il aurait été réglé depuis longtemps. Il porte aussi une dimension symbolique importante. Dans ces quartiers, s'est développée une quasi-culture de la pauvreté. Il faut raisonner en bon républicain : l'idée est d'intégrer politiquement les gens avant de les intégrer socialement. Réfléchissons d'abord en termes politiques. Demandons-nous comment fabriquer du politique et ensuite on s'appuiera là-dessus pour intégrer les populations. On ne peut pas faire dans l'autre sens. Il faut faire des actions symboliques d'intégration politique comme donner le droit de vote aux étrangers aux élections locales.

Élu·e·s communistes et républicains

En cette rentrée, la casse sociale engagée par le gouvernement se poursuit : après le code du travail, la formation professionnelle, l'apprentissage et l'assurance chômage, il s'agit dorénavant de bouleverser notre système de retraite.

Le système de « points » prôné par le gouvernement est inégalitaire : certains réussiront à consacrer une large partie de leurs revenus à leurs retraites quand d'autres parviendront à ne cotiser que le strict minimum ; aussi, l'âge de départ en retraite, à 62 ans, profitera nécessairement aux plus aisés, tout comme le niveau des pensions ; de plus, les fonds de pensions qui se développeront mettront en péril le système de retraite tel que nous l'avons connu jusqu'à présent. La mobilisation générale est donc de mise pour stopper cette offensive ultralibérale du gouvernement. Il est possible de faire autrement, notamment en taxant les profits financiers, en stoppant les exonérations de cotisations et surtout en engageant une véritable politique de pérennisation de l'emploi.

TRIBUNE DE Joachim Moysse, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auvray, Daniel Vezie, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élu·e·s Droits de cité mouvement Ensemble

Le groupe Andros qui possède Mamie Nova accumule des milliards de bénéfices. Il veut licencier 116 salariés sur 191 à Maromme. 116 familles touchées de plein fouet, au nom d'un projet immobilier : un supermarché de plus !

Depuis 1949, cette laiterie a une place importante dans l'industrie agroalimentaire. Malgré des difficultés, elle a résisté grâce à l'action des générations de salariés qui y ont travaillé. Elle est passée, après la guerre, du lait frais aux desserts et yaourts. Aujourd'hui Andros refuse d'investir malgré les atouts de la région : lait de qualité en abondance, gros bassin de consommation...

Macron annonce 5 milliards d'économie sur la santé, une réforme des retraites à haut risque pour les salariés et les retraités, la suppression de 120 000 fonctionnaires...

Signons la pétition contre la fermeture de Mamie Nova à Maromme. Plus de 100 000 signatures ! <https://www.change.org/p/sauvez-mamie-nova-%63%AO-maromme>

Stoppons ce président des riches par notre combat collectif, syndical, citoyen, politique ! Ne laissons pas supprimer tous ces emplois alors que des alternatives existent. Rendez-vous à la rentrée, tous ensemble, dans la lutte et dans la rue !

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élu·e·s socialistes écologistes pour le rassemblement

Belle rentrée à toutes et à tous !

L'ensemble de vos 13 élus du groupe SER sont mobilisés, résolument à gauche. Pour nos écoles, le mois de septembre est marqué par la création de 12 classes dans notre commune, principalement en CP et CE1. C'est une bonne nouvelle, malgré l'absence de dotation supplémentaire de l'État. La Ville se donne tout de même les moyens d'accompagner la réussite scolaire des Stéphanois et nous préparons déjà la rentrée 2019 aux côtés du maire. Le retour à la semaine de 4 jours est aussi un défi de cette rentrée. Tout a été bien préparé, nous remercions l'ensemble des services municipaux pour le travail de qualité réalisé ces derniers mois et durant tout l'été. Il faudra, dès la Toussaint, tirer un premier bilan de cette réforme nationale, avec les professeurs et les parents d'élèves.

Nous déplorons tout de même la suppression de centaines de classes partout ailleurs sur le territoire. L'école de la République ne peut fonctionner à moyens constants alors que la population augmente. Chaque année, ici dans notre ville comme au plan national, nous militons pour une vraie égalité des chances par l'éducation et la culture. La cohérence politique permet la confiance.

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramarosan, Gabriel Moba M'builu.

Élu·e·s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Personne n'aurait parié un sou il y a un peu plus d'un an, lorsque Macron est arrivé au pouvoir, sur le fait qu'une « affaire Benalla » pourrait éclater ainsi. Si on se rappelle les discours en boucle dans les médias sur la « probité », « le renouvellement de la vie politique », « la transparence », on pourrait presque en rire. S'il ne s'agissait pas en fait des méthodes d'un État, d'une police, d'un personnel politique aux mœurs pourries, qui n'hésitent jamais devant la violence, le mensonge, l'illégalité lorsqu'il faut défendre les intérêts des dominants. Benalla était rémunéré par l'État, protégé par Macron et Collomb, renseigné par la police ! Comme combien d'autres ? Son seul défaut a été de s'être fait prendre la main dans le sac. Le fusible a donc sauté.

L'essentiel est maintenant pour tout ce petit monde d'essayer de convaincre l'opinion que cette « affaire » reste exceptionnelle, qu'un seul fruit est pourri mais évidemment pas le système. Pourtant la répression, la violence policière contre les manifestant·e·s, les syndicalistes, les habitant·e·s des quartiers populaires, les migrant·e·s, les jeunes soumis aux contrôles au faciès ne sont pas exceptionnelles, bien au contraire !

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

BON À SAVOIR

Lazare-Carnot : une partie de la rue en zone bleue

Une partie de la rue Lazare-Carnot est en zone bleue, au niveau de l'intersection avec la rue Louis-Buée. À noter que le parking situé entre le Clic (Centre local d'information et de coordination) et la brasserie Le Commerce n'est pas concerné. La zone bleue nécessite la présence d'un disque sur le tableau de bord, et la durée est limitée à deux heures maximum (sauf pour les deux places arrêt minute qui sont limitées à quinze minutes). La durée du stationnement est applicable tous les jours du lundi au samedi entre 8 et 18 heures. Dans un premier temps, la Ville souhaite informer et sensibiliser les habitants à ce nouveau dispositif. À moyenne échéance, la Ville pourra envisager de verbaliser les automobilistes si la durée du stationnement est dépassée. La contravention de 2^e classe (article R.417-3 du code de la route), sera d'un montant de 35 €.



PHOTO: ANDRÉ DELESTRE

DÉCÈS

UN « HUMANISTE »

L'abbé Jean-Marie Héricher est décédé le 10 août dans sa 79^e année. Saluant l'ancien prêtre stéphanois et l'« humaniste tourné vers la fraternité internationale et [le] partisan de la lutte contre toutes les discriminations et les inégalités », le maire Joachim Moysse a accueilli son décès « avec une profonde émotion et une grande tristesse ». Curé de la paroisse du Madrillet de son ordination en 1967 jusqu'à ce qu'il soit nommé aumônier national de l'Action catholique ouvrière en 1996, il est de retour en 2000 dans l'agglomération rouennaise où il occupera dès lors la fonction d'aumônier à la Mission ouvrière. « Il était prêtre, il n'avait pas d'engagement partisan, se souvient son ami André Delestre, syndicaliste et élu communiste, par contre il avait des convictions sur la vie de la cité. » Parmi ces convictions, figurent son action en faveur des démunis et des migrants ainsi qu'au sein de l'association France Amérique latine dont il était co-président national. Homme de connaissance autant que de foi, il œuvrait à la diffusion et à la vulgarisation de la Bible dont il aimait rappeler, ajoute André Delestre, que « la lecture figée aboutit à toutes les formes de fondamentalisme ». Son amie Michelle Ernis, élue stéphanoise et « athée », se souvient quant à elle d'un homme avec lequel elle partageait « les mêmes valeurs » : « Tout en étant croyant, il était laïc », dit-elle.

UNICITÉ

PENSEZ À FAIRE CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Les guichets Unicité sont ouverts pour enregistrer les inscriptions des différents membres de la famille. Les activités et services Unicité font l'objet d'une tarification solidaire: les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial de l'usager, calculé sur la base de l'avis d'imposition que chaque foyer stéphanois a reçu depuis la mi-août. Afin de se voir appliquer le tarif correspondant aux revenus du foyer, il convient de se présenter dès réception de l'avis d'imposition dans un des guichets Unicité afin de pouvoir actualiser le quotient de la famille. Si cette démarche n'est pas effectuée, le tarif maximum stéphanois est appliqué par défaut.

Service civique : appel aux volontaires

La Ville propose cette année huit missions pour dix volontaires potentiels du

5 novembre 2018 au 5 juillet 2019 dans les domaines suivants: solidarité, éducation pour tous, culture et loisirs. S'adressant aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), le service civique permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public... Ces contrats nécessitent un engagement de vingt-quatre heures par semaine. La rémunération est de 580,62 € net mensuel minimum.

Les différentes offres sont à retrouver sur saintetiennedurouvray.fr

PISCINE

ARRÊT TECHNIQUE

La piscine Marcel-Porzou sera fermée, pour l'arrêt technique annuel, du dimanche 2 septembre à partir de 12 h 30 jusqu'au lundi 17 septembre à 9 heures. Tél. : 02 35 66 64 91.

RENTRÉE

ÉCOLE ET ANIMALINS

Lundi 3 septembre, c'est la rentrée des classes et des Animalins après l'école. Les restaurants scolaires sont ouverts dès le premier jour de classe.

REPRISE

ACTIVITÉS MUNICIPALES

Les ateliers des centres socioculturels reprendront lundi 10 septembre. Les cours du conservatoire de musique et de danse et les activités du service des sports lundi 17 septembre.

MAISON DU CITOYEN

HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires d'ouverture de la maison du citoyen ont été modifiés. Elle est désormais ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 45, le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et le samedi (sauf vacances scolaires) de 9 à 12 heures (service accueil uniquement).

DROUJBA

RAMBOUILLET, PARIS, CHARTRES

L'association Droujba organise une sortie samedi 6 et dimanche 7 octobre. Au programme : Rambouillet, Paris et Chartres.

RENSEIGNEMENTS au 02 35 64 98 92 ou au 06 20 41 67 28.

COMMERCE

Le comptoir d'Ernest.

L'activité principale de ce traiteur est la vente directe de plats cuisinés maison aux salariés pour déjeuner. Ouvert du lundi au vendredi de 10 h 30 à 14 h 30, 12, rue Ernest-Renan. Tél. : 02 35 92 64 66. comptoir-dernest.fr

Agenda

CITOYENNETÉ

VENDREDI 31 AOÛT

Commémoration de la Libération



La libération de la commune par les forces de la résistance et des armées alliées sera commémorée vendredi 31 août. La cérémonie, avec allocution et dépôt de gerbes, aura lieu à 18 heures, place de la Libération. Tous les Stéphanois-es sont invité-e-s à y participer.

SENIORS

JEUDI 20 SEPTEMBRE

Thé dansant

Organisé par le club Geneviève-Bourdon à la salle festive à partir de 14 heures et animé par « Duo Guinguette ». Entrée libre, buvette, gâteaux.

SANTÉ

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

« Parlons de la maladie d'Alzheimer »

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer, le personnel de l'hôpital de jour de l'hôpital d'Oissel-CHU de Rouen et le Clic (Centre local d'information et de coordination) organisent une journée d'information intitulée « Parlons de la maladie d'Alzheimer » de 9 à 17 heures à l'espace Louis-Aragon de la ville d'Oissel. Cette journée abordera notamment le répit des aidants et l'aide qui peut leur être apportée.

► L'inscription est gratuite, par mail csmemoire.oissel@chu-rouen.fr ou par téléphone au 02 32 88 84 81.

FORMATION

JEUDI 6 SEPTEMBRE

Un guichet unique pour les étudiants

Modulo est un guichet unique qui permet aux futurs étudiants d'accomplir en un seul lieu toutes les démarches nécessaires à leur nouveau statut et d'avoir des réponses à leurs questions : inscription et orientation, bourses, recherche de logement, transport, santé, vie culturelle et sportive.

► De 11 à 14 heures, UFR des sciences au Madrillet.

TRANSPORT

MARDIS 4 ET 25 SEPTEMBRE

Permanence Astuce

Le réseau Astuce tiendra une permanence de 9 heures à midi à la maison du citoyen.

Des agents seront à disposition des usagers pour les conseiller et les accompagner pour l'achat de l'abonnement ou du renouvellement mais aussi les orienter et les guider dans leurs déplacements.

ANIMATIONS

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

Journée des associations

La journée des associations se déroulera de 10 à 18 heures, à la salle festive, rue des Coquelicots. Les associations sportives, culturelles et de loisirs présenteront leurs activités (lire p. 2).

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

Loto

L'association Chouette, on sort! organise son premier loto à 20 heures à la salle festive. Ouverture des portes à 18 h 30.

► Renseignements au 07 67 31 36 72.

CULTURE

JEUDI 6 ET VENDREDI 7 SEPTEMBRE

Présentation de la saison du Rive Gauche

Lire p. 2 ou 3

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 28 SEPTEMBRE

Architecture d'aujourd'hui



Les membres de l'atelier photo du centre socioculturel Jean-Prévost ont choisi de poser leur regard sur un environnement urbain dans lequel les

architectes font preuve d'une imagination et d'une créativité débordantes par le choix de matériaux comme l'acier, le verre, les miroirs, les matériaux composites... Cette architecture contemporaine attire par ses lignes, ses volumes, ses couleurs, ses éclairages.

► Centre socioculturel Jean-Prévoist. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

DU 10 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE Trésors de Bretagne



L'association Bugale an noz propose un petit tour en Bretagne au travers d'objets typiques, de coiffes et de peintures.

► Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements auprès du centre socioculturel Georges-Déziré au 02 35 02 76 90.

JEUNE PUBLIC

MERCREDI 5 SEPTEMBRE
Chasse au trésor musicale
Lire p. 3

SAMEDI 8 SEPTEMBRE
La tambouille à histoires



Vous êtes invités à venir écouter des histoires choisies pour les enfants de 4 à 7 ans. Des images et des mots à savourer en famille!

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**

MULTIMÉDIA

MERCREDI 19 SEPTEMBRE
MédiaThéCafé

Cet atelier multimédia donnera les clés pour vérifier et nettoyer un disque dur ainsi qu'effectuer les mises à jour sous Windows 10. Ce rendez-vous est destiné aux adultes déjà familiarisés à l'ordinateur et à internet.

► 16 heures, bibliothèque Louis-Aragon. Entrée gratuite. Places limitées à 6 personnes. Renseignements et réservations obligatoires dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 15 SEPTEMBRE
SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

Noces de diamant

LYLIANE ET MICHEL PIZIER

L'amour champion



Lyliane était basketteuse. Michel jouait aussi au basket, dans le même club, au Stade sottevillais. Entre eux deux, cela a « matché »... mais après une longue phase de jeu ! « *On a commencé le basket à 15 ans mais on ne s'est fréquenté sérieusement qu'à 24 ans* », se souviennent les époux Pizier. Entre-temps, Michel aura glané un titre de champion de France. Quant à Lyliane, c'est jusqu'en demi-finale de coupe de France que l'aura hissée le ballon orange. Mais il n'y a pas que le basket dans la vie (même lorsqu'on y joue jusqu'à l'âge de 50 ans comme Michel ou pendant vingt ans comme Lyliane). Michel était cheminot, conducteur de train. « *J'ai conduit de tout, se souvient-il, même des locomotives à vapeur !* » Lyliane était « petite main » dans un magasin de confection à Rouen. Ils ont célébré leurs soixante ans de mariage le 7 juillet dernier, entourés de leurs deux enfants, cinq petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

État civil

MARIAGES

Fabien Brument et Venusia Legrand, Michaël Vivier et Jennifer Blondel, Sofiane Lahbib et Tatiana Pochon, François Baillard et Cécilia Georges, Sébastien Maucolin et Audrey Herpin, Amir Hamdi et Soukaïna Zaagougui, Anthony Bouteiller et Élodie Dos Santos Janelas Freitas, Kevin Pinto et Mélissa Poirio, Clément Desmonts et Marie Boëda, Gabin Bayouki et Blanche Mouyabi-Tsangou, Ahmed Haddouche et Yamina Dahmane, Christophe Ouvry et Violaine Guédec.

NAISSANCES

Haron Aallali, Elyott Anne, Charlotte Fécamp, Noha Jebor Guettaf, Lina Kizilirmak, Samai Jourdaïne, Octave Lacaillé, Nathanaël Lecat, Lucie Lecomte, Samy Makhloufi, Isaac Nganga Matsanga, Rayhana Moussi, Souleymane Naimi, Youssouf Naimi, Anna Aït Taleb, Layron Dadié, Giulya Horus, Amir Karbech.

DÉCÈS

Domenicantonio Musillo, Sylvain Talbot, Denise Dion, Jean Fauconnet, Geneviève Dantan, Arlette Robyn, Micheline Arion, Nassim Bouafia, René Marc, Stéphane Pinaud, Raymond Charles, Slimane Benchaïb, Raymond Dupré, Marcel Delaporte, Andrée Lemeille, Jacqueline Désanglois, Gilbert Langlais, Hélène Théry, Jérémy Delande, Bernard Oblin, Francis Thiry, Dionosio Cerqueira, Salah Faouzi, Benjamin Menn, Jack Adam, Édith Lefebvre, Jean-Claude Martins, David Thorel, Marie Birra, Jean Dupont, Marthe Dupart, Jacqueline Marie, Hamama Agreb, Eugénie Petit.



PHILOFOOT

« Une victoire du collectif »

Originaire de Rouen, le philosophe Gilles Vervisch a suivi la Coupe du monde et la victoire des Bleus avec grand intérêt. Il revient sur quelques enseignements à tirer de cette compétition qui a marqué l'été... Et sans doute l'Histoire !

Champions du monde, après avoir été finalistes malheureux de l'Euro en 2016, les joueurs de Didier Deschamps ont marqué l'été de leur empreinte sous l'œil attentif de Gilles Vervisch, professeur agrégé de philosophie, originaire de Rouen. En 2010, son ouvrage « *De la tête aux pieds, philosophie du football* » donnait l'occasion aux amateurs de ballon rond de s'échauffer les méninges autour du rectangle vert. Huit ans plus tard, son intérêt pour la chose footballistique n'a

pas faibli. Et il avoue qu'entre deux copies du bac à corriger, il a « *regardé quasiment tous les matchs* ».

Pourquoi la Coupe du monde de football, et la victoire des Bleus en particulier, a-t-elle un si grand impact ?

G. V. : D'une part, parce que le football est le sport roi, ou plutôt le plus exposé médiatiquement. À l'échelle de la planète, des milliards d'individus regardent, ou au moins s'intéressent à la compétition. Et ceux qui

expriment leur joie ostensiblement, voire exagérément, le savent aussi de façon plus ou moins consciente. Cette joie, c'est à l'ensemble de la planète qu'ils l'exposent, pas seulement à leurs proches ou aux joueurs qui ne peuvent bien sûr pas les voir. Et puis, d'autre part, si « on a gagné », c'est parce que ce plaisir de la victoire n'a de valeur que s'il est partagé. Seul devant sa télé, on extériorisera moins ses émotions qu'au milieu d'une foule. Le philosophe anglais David Hume l'exprime ainsi : « Les esprits des

▲ « Les esprits des hommes sont des miroirs les uns pour les autres », David Hume, philosophe écossais (1711-1776).

PHOTOS: J.-P.S.

Les coulisses de l'info

Si l'on considère comme Karl Jaspers que le philosophe est d'abord « celui qui aime le savoir », aucun sujet a priori n'échappe à sa sphère d'intérêt... y compris le football. Le sport le plus populaire au monde serait donc capable d'éveiller les consciences et de faire émerger des vérités fondamentales qui touchent à l'humanité? Cela reste à démontrer.

hommes sont des miroirs les uns pour les autres [...] parce que chacun d'eux réfléchit les émotions des autres ». Notre joie, pas notre bonheur qui est plus un état qu'une émotion, est ainsi décuplée par la présence des autres.

Cette Coupe du monde a été marquée par l'utilisation de l'arbitrage vidéo. Est-ce que cela change le rôle de l'arbitre?

G. V. : On aurait pu le penser, mais au final c'est encore l'arbitre qui prend la décision ultime. C'était assez frappant en finale au moment du pénalty pour la France. Il y avait cet homme en noir, seul face à un écran où il regardait encore et encore les images pour décider s'il y avait main ou pas. Et son choix, que l'on soit supporter français ou croate, a été diversement apprécié. Et cela a alimenté des débats dès la fin du match. Une fois encore on retrouve l'illustration de ce qu'écrivait le britannique Thomas Hobbes, « chacun nomme bien ce qu'il désirerait qu'on lui fît et mal ce qu'il voudrait éviter ».

C'est bien pour cela que l'arbitre est l'élément essentiel de ce jeu. Et qu'il le restera même avec l'utilisation de la vidéo.

À l'issue de la compétition, on a l'impression que l'équipe a pris le pas sur les individualités (Messi, Neymar, Ronaldo...). Partagez-vous ce point de vue?

G. V. : Oui, c'est assez frappant. La force de Deschamps, c'est d'avoir su forger un collectif où des joueurs comme Pogba ou Mbappé ont été capables de faire des efforts défensifs, de jouer davantage pour les autres, quitte à sacrifier une partie de leur talent individuel. Avec le résultat que l'on connaît... À l'inverse, les roulades de Neymar ont symbolisé l'échec du soliste, tout comme les éliminations rapides de l'Argentine ou du Portugal, des équipes portées par un joueur de classe mondiale, mais trop esseulé. Si, au fond, on ne retient qu'une chose, cette victoire du collectif sur l'individualisme, ce ne sera déjà pas si mal. ■



◀ Les plus jeunes ont pu revivre les émotions de leurs parents qui n'avaient pas oublié la victoire des Bleus en 1998.



LE MAL DU VAINQUEUR Nietzsche face à Spinoza

Une fois encore, le tenant du titre, l'Allemagne, a été éliminé dès la phase de poule, après l'Espagne en 2014, l'Italie en 2010 ou encore la France en 2002. Et Gilles Vervisch a son avis sur la question.

« On peut penser qu'entre défendre un titre et le conquérir, il y a une différence de taille. L'instinct de conservation, que met en avant le Hollandais Spinoza, ne suffit visiblement pas lorsqu'il s'agit de "conserver" son titre. Joachim Löw, le sélectionneur allemand, lors de sa conférence de presse après l'élimination disait: « Nous n'avons pas mérité dans cette compétition de redevenir champions du monde ». Mais entre « redevenir » et devenir, il y a un monde d'écart qui n'aurait pas échappé à l'Allemand Nietzsche. Lui assurait que « vouloir se conserver soi-même est l'expression d'une situation de détresse, d'une restriction de la véritable pulsion fondamentale de vie, qui tend à l'expansion de puissance ». Venir pour ne pas perdre, c'est sans doute le plus sûr moyen pour ne pas gagner. »

Le bel été

Point de vue

Le soleil était au rendez-vous cet été. Dans les centres de loisirs, dans le cadre du programme Horizons 11/25, pour des séjours en bord de mer, les jeunes Stéphanaï-s ont pu goûter à tous les plaisirs des vacances entre copains.



Retrouvez le diaporama d'Éric Bénard sur saintetiennedurouvray.fr